



Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ?

Briefing de Bruxelles sur le Développement n° 32

Bruxelles, 3 juillet 2013

Le 3 juillet 2013, le CTA a organisé le 32^e Briefing de Bruxelles sur le développement intitulé « Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ? » – dans le cadre d'une série de Briefings bimensuels sur le développement consacrés à des questions de développement rural ACP-UE. Plus de 80 participants ont abordé les principaux défis et problèmes touchant la durabilité de l'aquaculture ainsi que les possibilités et les difficultés de développer l'aquaculture dans les pays ACP.

Partenaires du Briefing:

- CTA
- Commission européenne (DG DEVCO et DG AGRI)
- Secrétariat ACP
- Concord

Pour plus d'information sur les Briefings de Bruxelles sur le Développement visitez

www.bruxellesbriefings.net



Michael Hailu



Denis Salord

Dans son discours introductif, le directeur du CTA **Michael Hailu** a souligné les récents progrès réalisés dans le secteur de l'aquaculture, qui est passé d'une production de 32 millions de tonnes de poissons en 2000 à 59,9 millions de tonnes en 2010. On estime que la pisciculture devrait finalement devancer les pêcheries pour subvenir aux besoins en protéines de la population mondiale. La pisciculture est principalement pratiquée en Asie, qui doit désormais composer avec la concurrence de nouveaux acteurs tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Nigéria, l'Ouganda, le Kenya, la Zambie et le Ghana. Le secteur piscicole est caractérisé par une grande diversité et la coexistence d'opérations à petite échelle avec des systèmes de haute technologie en Europe et aux Etats-Unis. Pour parvenir à une durabilité sociale, économique et environnementale, le secteur de l'aquaculture doit relever de nombreux défis liés entre autres aux conflits sur les ressources naturelles, aux normes de gouvernance insuffisantes, à l'inégalité de genre et au travail des enfants. Enfin, M.

Hailu a mis en avant les activités des programmes du CTA dans le secteur des pêcheries et de l'aquaculture ainsi que les prochaines initiatives de l'organisation. Le CTA va notamment évaluer les effets du changement climatique sur les pêcheries et l'aquaculture et promouvoir des partenariats public-privé judicieux soutenant la pisciculture.

Denis Salord, chef d'unité des Programmes régionaux pour l'Afrique subsaharienne et les pays ACP à la Commission européenne, a expliqué que l'aquaculture constituait un secteur indispensable au développement des ACP qui, bien qu'il soit confronté à des défis mondiaux, a le potentiel de contribuer à la réduction de la pauvreté. L'Union européenne, qui importe près de 65 % de la production de poissons (la moitié provenant de l'aquaculture), reconnaît l'importance de ce secteur. Face à la pression croissante sur les stocks de poissons des océans et sur l'écosystème marin en général, l'aquaculture représente incontestablement une source de production durable de poisson.



H.E. Felix Edobor Awanbor



David Little



Patrick Sorgeloos

En créant des emplois et des opportunités commerciales, l'aquaculture peut également contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les moyens de subsistance des pisciculteurs des pays en développement. L'UE soutient la création d'un environnement propice à l'essor de la pisciculture par le biais de différents programmes. M. Salord a rappelé que l'UE finançait, d'une part, le programme ACP Fish II, qui encourage l'élaboration de politiques nationales de pêche durable, par exemple en Haïti, en Sierra Leone, au Gabon et au Cameroun et d'autre part, le programme européen SmartFish qui promeut une stratégie de pêche régionale en Afrique de l'Est ainsi que le dialogue par le biais du NEPAD.

Panel 1 : Pisciculture : une voie vers la révolution bleue ?

Le premier panel, présidé par **S.E.M. Felix Edobor Awanbor**, Ambassadeur du Nigéria, a présenté de manière générale les concepts clés, les systèmes existants et le potentiel de l'aquaculture, en particulier dans les pays ACP. Il a traité des principales questions à prendre en compte dans le secteur de l'aquaculture, en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de gestion de la santé et de durabilité du secteur.

David Little, professeur en ressources et développement aquatiques à l'Université de Stirling au Royaume-

Uni, a présenté les différents types d'aquaculture, allant des systèmes de production les plus simples, comme de petits étangs traditionnels dans des pays tropicaux, à des systèmes de haute technologie, comme l'aquaculture intensive en intérieur. La production aquacole, qui fournit la moitié de l'approvisionnement en produits de la mer à l'échelle mondiale, s'est considérablement intensifiée au cours des dernières années, notamment en raison de la hausse de la production en Chine (foyers d'intensité en Asie et en Egypte). Toutefois, la pêche de capture reste la source principale de produits marins. L'expansion de l'aquaculture est fortement liée à l'urbanisation et aux moyens de subsistance des populations des deltas. Bien que des mesures aient été prises pour soutenir les aquaculteurs à petite échelle, l'aquaculture optimise son potentiel lorsque des marchés urbains sont mobilisés et des synergies urbano-rurales sont établies. En outre, le « mantra de la petite échelle » doit être réexaminé, sachant que l'aquaculture représente 10 à 15 % des revenus des ménages, lesquels évoluent graduellement davantage que brusquement et ce, bien que les bénéfices soient nombreux en raison de la complexité de la structure sociale, du type de gouvernance, des mécanismes incitatifs de marché, etc. Plutôt que les pisciculteurs à petite échelle, ce sont plus souvent les producteurs relativement aisés (entrepreneurs), disposant de ressources plus importantes, qui ont recours à la pisciculture pour subvenir à leurs besoins et accroître

leurs revenus. Le potentiel et les bénéfices de l'aquaculture sont concentrés davantage sur l'ensemble de la chaîne de valeur que sur les milieux de production. Dès lors, il est essentiel de promouvoir les marchés régionaux. Le commerce régional en Asie ainsi qu'entre l'Asie et d'autres pays s'intensifie plus rapidement que le commerce Nord-Sud traditionnel. La hausse du coût des intrants, la baisse de la valeur de marché du poisson et l'approvisionnement en nourriture pour poissons sont les principaux freins au développement de l'aquaculture. Ces éléments doivent par conséquent être pris en compte lorsqu'il s'agit de cibler les marchés internationaux.

Le vaste ensemble de connaissances en Asie pourrait servir à l'Afrique et à d'autres régions. De plus, des efforts devraient être déployés pour regrouper et échanger les meilleures pratiques, par exemple via les Réseaux de recherche en aquaculture durable en Afrique subsaharienne (SARNISSA). La collecte de données devrait également être améliorée afin de garantir une plus grande fiabilité.

Patrick Sorgeloos, professeur d'aquaculture à l'Université de Gand en Belgique, a expliqué que l'aquaculture était à la fois un modèle de réussite et un secteur confronté à de nombreux défis. Les farines et huiles de poisson constituent un enjeu crucial et des régions comme l'Afrique devront trouver d'autres manières de nourrir leurs élevages de poissons. Des études plus approfondies sont nécessaires pour évaluer si des légumes et d'autres

Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ? | POINTS FORTS



Rohana Subasinghe



Mark Prein



Participants au Briefing

matières premières pourraient être utilisés comme nourriture pour poissons. Bien que l'effet de l'aquaculture sur l'environnement soit reconnu, les pratiques durables de production de poisson se développent au même titre que l'aquaculture extensive, qui ne nécessite pas un apport supplémentaire de nourriture en provenance de l'extérieur. Il convient également de distinguer l'aquaculture alimentaire de l'aquaculture commerciale. La première est principalement pratiquée dans les régions et communautés urbaines et répond à une demande de poisson. Elle comprend l'aquaculture et l'agriculture intégrées (AAI), un système principalement présent dans les pays en développement permettant aux exploitations rurales de se diversifier et de maximiser leur rendement. L'aquaculture commerciale est centrée sur les échanges commerciaux et a récemment pris un essor considérable dans le domaine de l'élevage de pangasius, de tilapia et de saumon. Ce système étant basé sur la monoculture, il soulève d'importantes préoccupations environnementales. M. Sorgeloos a présenté le cas du crabe chinois, dont la production s'est fortement intensifiée en raison d'un élevage extensif dans des rizières et des circuits fermés. Des pratiques plus bénéfiques sur le plan agro-écologique pourraient davantage être étudiées sur base des connaissances actuelles dans le domaine de l'aquaculture, en accordant une attention particulière à la compréhension du rôle de la microflore et de celui des biofloculants et des bactéries. A long terme, la

durabilité implique une utilisation plus efficace de l'environnement aquatique marin ainsi qu'une meilleure intégration de cet environnement dans l'aquaculture et l'agriculture.

Rohana Subasinghe, responsable principal pour l'aquaculture à la FAO, a présenté une analyse de risques et a expliqué la gestion de la santé dans le secteur aquacole. M. Subasinghe a rappelé aux participants que la demande de poisson augmentera au cours des prochaines décennies du fait de l'augmentation des revenus et des PIB nationaux ainsi que de l'urbanisation rapide. Etant donné que la pêche de capture stagne, la demande croissante de poisson devra être comblée par l'aquaculture, qui est actuellement le secteur de production alimentaire évoluant le plus rapidement (à un taux de 6,2 % par an). Alors que la croissance annuelle de ce secteur devrait ralentir, l'approvisionnement de poisson au niveau mondial entrera vraisemblablement dans une période creuse. Le taux de croissance annuel de l'aquaculture devra dès lors être augmenté de 1,5 % par an afin d'éviter que la consommation de poisson par personne ne soit inférieure, d'ici 2030, au niveau actuel. M. Subasinghe a également rappelé que 6 milliards de dollars, représentant entre 5 et 6 % du marché mondial du poisson, étaient gaspillés chaque année à cause des maladies dans les fermes aquacoles. La gestion de la biosécurité est donc essentielle pour accroître les ressources de poisson et combler l'écart entre l'offre et la demande. M. Subasinghe a présenté plusieurs

cas de maladies touchant différentes régions, comme le virus du syndrome des taches blanches (VSTB), le virus d'herpès de Koi (VHK), le syndrome ulcératif épizootique (SUE) dans le fleuve Zambèze en Afrique australe et le syndrome de mortalité précoce (SMP) de la crevette, une maladie répandue en Asie qui a causé des pertes économiques d'un milliard de dollars l'année passée. Ces maladies se propagent rapidement à travers le globe. Des directives internationales insuffisantes et l'incapacité aux niveaux nationaux à diagnostiquer ces maladies sont les principales causes du manque crucial de biosécurité. Une plus grande prise de conscience de ce problème, une surveillance accrue et des études approfondies sur les espèces résistantes s'avèrent nécessaires.

Mark Prein, conseiller pour la promotion des pêches durables et de l'aquaculture au GIZ, a abordé le sujet de la certification biologique des produits de l'aquaculture. A l'heure actuelle, près de 80 normes existent pour l'aquaculture, dont 18 sont des normales nationales de pays européens. En outre, les produits de la mer certifiés sont très variés et leur valeur marchande totale est de 400 milliards de dollars. Les principales espèces issues de l'aquaculture biologique sont la carpe, la truite, le saumon de l'Atlantique et le pangasius. La crevette géante tigrée et la crevette d'eau douce sont des mollusques souvent élevés en aquaculture biologique. En Inde et au Bangladesh, de nombreuses fermes élevant des crevettes géantes tigrées sont certifiées comme étant

Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ? | POINTS FORTS



Dr. Pa'olelei Luteru



Sloans Chimatiro

biologiques et vendent leurs produits sur le marché européen. Des fermes de crevettes certifiées biologiques sont aujourd'hui présentes au Costa Rica, en Inde et au Bangladesh. La demande des consommateurs est le principal moteur de développement des produits certifiés biologiques. M. Prein a résumé les principales exigences de production en aquaculture biologique : adopter des systèmes de polyculture, pratiquer une densité de stockage limitée, utiliser des étangs au lieu de cages comme systèmes d'élevage et respecter les normes sociales. Le principal avantage de la production biologique est le nombre réduit de cas de maladies grâce à l'emploi de larves sans pathogènes. En outre, certaines normes de certification interdisent l'usage d'antibiotiques. Les défis posés par le développement de la production biologique comprennent la disponibilité limitée de l'alimentation pour poissons certifiée biologique, les coûts élevés de la certification, le sous-approvisionnement de certaines espèces comme la truite et l'harmonisation des normes. La certification de coopératives est l'approche la plus fréquemment choisie par les aquaculteurs et les frais initiaux sont généralement couverts par des sociétés d'exportation ou de transformation.

Le débat a soulevé plusieurs questions sur les recommandations essentielles à fournir aux pays ACP avant de lancer une production aquacole et sur les risques des maladies de poissons ; la nécessité

d'adopter une approche commerciale lors de la formation des éleveurs et aussi dans l'objectif de rendre les projets aquacoles plus attrayants aux yeux des donateurs ; la nécessité de disposer d'urgence de cadres politiques en matière de pêche et d'aquaculture dans les pays ACP et le rôle déterminant de la recherche dans la prévention des maladies. M. Subasinghe a fait remarquer que les effets néfastes potentiels de la propagation des maladies devaient être pris en compte au moment de la planification d'interventions dans ce secteur. Il est essentiel de procéder à une évaluation des risques concernant la génétique et d'autres préoccupations environnementales. Le Dr Little a insisté sur l'importance d'élever et de conserver des espèces résistantes en tant qu'élément indispensable du développement du secteur aquacole. En ce qui concerne le secteur agro-alimentaire, il a souligné que ce dernier ne pourra véritablement se développer que si le secteur privé est impliqué. Une étape essentielle est donc de passer à une approche centrée sur la chaîne de valeur au lieu de se concentrer uniquement sur le niveau de l'exploitation. M. Subasinghe a mentionné qu'aucun virus n'avait d'effet négatif sur la santé humaine et que seul un nombre très limité de pathogènes pouvait affecter les êtres humains. Concernant les bactéries, elles ne peuvent toucher les êtres humains que lorsque du poisson mort est ingéré. M. Sorgeloos a fait savoir qu'une mauvaise gestion des pratiques aquacoles pouvait accélérer la

propagation des maladies. Par conséquent, le développement des capacités est primordial. M. Prein a donné l'exemple d'une étude menée actuellement par l'IFOAM afin d'évaluer les possibilités offertes par l'aquaculture biologique aux consommateurs d'Afrique de l'Est ainsi que l'importance de fournir aux consommateurs des informations sur les différentes certifications en aquaculture.

Panel 2 : Succès avérés en pisciculture et enseignements du terrain

Ce panel, présidé par S.E. Fatumanava III Dr. Pa'olelei Luteru, Ambassadeur de Samoa, a analysé plusieurs cas concrets en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique et a mis en évidence les meilleures pratiques qui pourraient être promues ou copiées dans ces régions. Ces pratiques portent sur les cadres réglementaires, les régimes commerciaux nationaux et régionaux et les systèmes d'innovation.

Sloans Chimatiro, conseiller principal pour la pêche au NEPAD, a présenté les moteurs de l'aquaculture en Afrique. En dépit d'un faible niveau de production ces cinq dernières années, l'Afrique affiche un taux de croissance important dans le domaine de la production aquacole, qui atteint 18%-19% dans la plupart des pays producteurs. Les contraintes auxquelles

Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ? | POINTS FORTS



Milton Haughton

le secteur est confronté sont l'élargissement de la production et la difficulté de répondre à la demande d'une qualité et d'une quantité appropriées de nourriture et de semences pour poissons. L'aquaculture et l'agriculture intégrées (AAI) est une pratique prometteuse apportant la garantie que l'aquaculture ne se développe pas aux dépens de l'environnement. La forte sensibilisation politique à l'importance de l'aquaculture est un facteur déterminant pour le développement du sous-secteur. M. Chimatiro a fait allusion au sommet de 2005 UA-NEPAD « Du poisson pour tous », à l'adoption de la pêche et de l'aquaculture pour atteindre l'objectif de 6 % de croissance économique fixé par le PDDAA et enfin, au projet PSDAA de la FAO (Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique). D'autres moteurs sont notamment la demande croissante de poisson et l'environnement plus propice aux investisseurs. M. Chimatiro a pointé les facteurs influençant le développement de l'aquaculture comme la législation, la politique et les programmes, les droits relatifs à la terre et à l'eau, et l'intégration de l'aquaculture dans des plans nationaux et des plans de stratégie de réduction de la pauvreté. Enfin, il a mis en avant les principaux modèles d'aquaculture en Afrique. Il a ainsi cité l'exemple du Nigéria où les centres villageois et les jeunes sont impliqués dans la production. Enfin, il a fait remarquer que l'aquaculture avait tendance à se développer dans des pays

où les conditions de marché, de gouvernance et d'investissement sont favorables.

Milton Haughton, Directeur exécutif du Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM) a présenté la perspective de la région du CARIFORUM.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue largement au développement économique et social des Etats du CARIFORUM en termes d'approvisionnement alimentaire, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de création d'emplois, de recettes en devises étrangères et de développement côtier. Le poisson et les crustacés sont principalement capturés dans les eaux côtières, tandis que la contribution de l'aquaculture devient de plus en plus importante, bien qu'elle soit encore assez limitée. En 2010, la production halieutique totale des pêcheries nationales s'élevait à 176 213 Mt, dont environ 11 000 Mt provenaient de l'aquaculture. Les principaux pays producteurs dans la région du CARIFORUM sont Belize et la Jamaïque, qui ont vécu le développement d'un élevage commercial viable de la crevette (*Litopenaeus vanamaie*) et du tilapia (espèce *Oreochromis* et hybrides). Ces deux pays représentent à eux seuls soixante-seize pour cent (76 %) de la production et sont suivis par la République dominicaine, le Guyana, Haïti et le Suriname.

Parmi les entraves générales au développement de l'aquaculture

dans toute la région, il y a un approvisionnement insuffisant en semences, le coût élevé du financement, un faible système de propriété foncière, le prix élevé des terres et de l'alimentation animale, des connaissances et compétences techniques insuffisantes, des systèmes de soutien insuffisants pour la vulgarisation et le marché, le coût énergétique élevé, la concurrence des importations, les lacunes de la chaîne commerciale et des cadres politiques, législatifs et institutionnels inadéquats pour soutenir le secteur.

Bien que l'aquaculture soit en mesure de contribuer fortement au développement de la région et à la sécurité alimentaire en son sein, le secteur n'est pas promu de manière générale comme une activité économique importante pour la région. Par conséquent, les investissements privés dans ce secteur sont très limités. L'aquaculture doit être promue en tant qu'industrie bénéficiant de cadres politiques et législatifs appropriés et de mécanismes incitatifs visant à encourager les investissements privés, à sensibiliser le grand public aux possibilités offertes et à réglementer les activités conformément aux meilleures pratiques internationales. Cependant, la situation évolue et les Etats du CARIFORUM, avec le soutien technique de donateurs internationaux, ont récemment renforcé les cadres politiques, juridiques et institutionnels en vue d'un développement méthodique de l'aquaculture.

Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ? | POINTS FORTS



Timothy Pickering

Timothy Pickering, spécialiste en aquaculture du Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC), a présenté la situation de la pisciculture dans la région du Pacifique. Les possibilités du secteur de l'aquaculture sont très nombreuses grâce aux multiples sites, à une biodiversité unique dans une région n'étant que très peu touchée par les maladies et présentant des possibilités de subsistance à petite échelle pour les communautés incluses dans des entreprises aquacoles importantes (p. ex. la collecte de naissains d'huîtres perlières, l'artisanat de la perle, la conservation d'holothuries de stocks reconstitués, etc.).

M. Pickering a souligné que le développement d'un marché interne stable était une condition essentielle pour tirer pleinement profit de l'aquaculture afin de favoriser les effets positifs sur les micro-économies.

Les succès de la région sont notamment la culture de l'huître perlière à lèvres noires et des crevettes de mer en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG). La PNG est un acteur majeur dans l'aquaculture alimentaire. Elle comprend environ vingt mille aquaculteurs produisant principalement du tilapia et de la carpe. La production d'algues *Kappaphycus* est un autre succès des provinces extérieures des îles Kiribati, Fidji, de la PNG et des îles Salomon. Malgré sa faible valeur, elle a un

impact socio-économique majeur sur les petites îles et les micro-économies. L'élevage du tilapia du Nil s'est développé en raison d'un appauvrissement des stocks de poissons de mer principalement en PNG et dans les îles Fidji, mais aussi dans les îles Cook ainsi que dans les Samoa et au Vanuatu.

Les nouveaux produits de base comprennent des ornements marins comme le corail et la roche vivante, le poisson-clown au Vanuatu, le crabe des palétuviers, la langouste et l'holothurie dont des tentatives de reconstitution des stocks sont en cours dans les îles Fidji, en Nouvelle-Calédonie, dans les îles Salomon et les Kiribati. L'élevage de poisson de moindre valeur en vue de garantir la sécurité alimentaire devient une priorité majeure. Les défis portent notamment sur la disponibilité des intrants, les marchés d'exportation éloignés, les petits marchés nationaux, une coopération insuffisante avec le secteur privé, la faible capacité à considérer l'introduction d'espèces aquatiques de manière responsable, les effets du changement climatique et les coûts d'adaptation, et le manque de statistiques sur l'aquaculture.

Au cours du débat, différents ambassadeurs des ACP ont préconisé davantage de propositions communes des ACP sur la pisciculture dans le cadre d'un soutien européen et de programmes de coopération Sud-Sud. Certains participants ont suggéré que l'imposition de tarifs dans la région

caribéenne pourrait constituer une mesure crédible pour lutter contre la concurrence croissante de produits bon marché extérieurs à la région. M. Haughton a fait remarquer que l'adoption de politiques libérales et de libre-échange sapait la production locale. Toutefois, il a ajouté que la disponibilité d'aliments bon marché était bénéfique à la sécurité alimentaire de la population caribéenne. En outre, il est urgent de trouver des partenariats public-privé afin de restructurer et d'améliorer la compétitivité du secteur aquacole dans les Caraïbes. En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, M. Pickering a cité l'exemple de la coopération du Secrétariat des Pays du Pacifique (SPC) avec le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (RCAAP).

Certains participants ont mis en avant la nécessité de soutenir l'aquaculture rurale, les services de vulgarisation et le développement d'espèces endémiques ainsi que l'établissement de cadres politiques dans le secteur aquacole des pays ACP. M. Chimatiro a souligné que l'aide financière apportée par l'UE à l'Afrique était assez fragmentée et a insisté sur la nécessité d'une approche plus cohérente tenant compte des propositions faites par les différentes organisations régionales comme la CARICOM et l'Union africaine. En outre, il a rappelé qu'il était urgent d'aligner l'agenda de la Conférence ministérielle des ACP sur la pêche sur celui de la Conférence des ministères africains de la pêche et de l'aquaculture.

Pisciculture : le nouveau moteur de l'économie bleue ? | POINTS FORTS

Plusieurs ambassadeurs ont souligné qu'il était nécessaire que le groupe des ACP mette au point une stratégie de pêche et d'aquaculture. L'Ambassadeur du Samoa a conclu le Briefing en appelant à une

action concertée du Comité des Ambassadeurs et du CTA en vue d'élaborer une proposition de soutien de la CE au secteur aquacole dans les régions ACP.

Les remarques finales ont porté sur l'importance de promouvoir le partage des meilleures pratiques et des mesures prises dans ce domaine, y compris la coopération Sud-Sud.

En savoir plus sur le Web

- Briefings de Bruxelles: www.bruxellesbriefings.net
- Reader: <http://tinyurl.com/k9awccl>
- Rapport rédigé par Isolina Boto, Manager du Bureau du CTA à Bruxelles et par Suzanne Phillips, Assistante de recherche.